

Plus simple et plus rapide pour réserver un tennis à Paris

Le nouveau service « Paris Tennis » à destination des joueuses et des joueurs de tennis parisien-ne-s et francilien-ne-s est lancé depuis mercredi, pour leur permettre de réserver plus de courts de tennis et plus facilement dans la capitale.

Le nouveau service « Paris Tennis » est désormais disponible sur les 182 courts parisiens, en plein air ou couvert, sur terre battue ou surface dure. Il remplace l'ancienne version entrée en service en 2004. Malgré son succès avec 187 000 usagers des courts de tennis en 2016 et pas moins de 60 000 comptes actifs, le service devait se moderniser pour s'adapter aux nouveautés technologiques et aux nouveaux usages.

Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge du Tourisme, du Sport, et des Jeux Olympiques et Paralympiques, a donc lancé, en partenariat avec différentes directions de la Ville de Paris, ce nouveau service qui répond à plusieurs objectifs :

- Réserver plus simplement et rapidement avec paiement en ligne et un service adapté aux smartphones et tablettes
- Mieux informer avec la possibilité de voir tous les courts disponibles grâce à la cartographie interactive
- Apporter de nouvelles fonctionnalités : météo prévisionnel, annulation possible jusqu'à 24h, courts préférés mémorisés ...

Pour Jean-François Martins, « ce nouveau service testé avec des usagers eux-mêmes va permettre d'offrir encore plus de courts aux nombreux joueurs de tennis à Paris, amateurs ou réguliers, car on pourra voir tous les courts disponibles en un clin d'œil sur tout Paris et tous les horaires disponibles à la semaine sur les courts préférés. Ce sera l'occasion à de nombreux nouveaux parisiens de se mettre ou se remettre au tennis, avec un paiement en ligne très simple et facile »

Toutes les informations sont à retrouver au lien suivant : <https://www.paris.fr/actualites/le-service-paris-tennis-evolue-4884>